

MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT SENEGAL II MCA-SENEGAL II

DEMANDE DE COTATIONS

Pour

LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LES ENTITÉS D'IMPLÉMENTATION

Ref. MCA2/2022/COMPACT/S/ACRNE1/G37

Table des matières

SECTION I : INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES	2
A. Introduction	2
B. Demande de Cotations	3
C. Préparation des Cotations	3
D. Soumission des Cotations	4
E. Ouverture des Plis et Évaluation des Offres	5
F. Adjudication du Contrat	6
SECTION II – DEMANDE DE COTATIONS	8
A. Spécifications Techniques	10
B. Modalités d'Evaluation des Cotations	16
SECTION III: FORMULAIRES DE SOUMISSION	25
SECTION IV : CONTRAT	30
Annexe 1 : Lettre de notification d'acceptation de l'Offre	36
Annexe 2 : Cotation du fournisseur	37
Annexe 3 : Spécifications Techniques	38
Annexe 4 : Règles générales d'éthique de l'entité MCA	39

SECTION I - INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES

A. Introduction

1. Définitions

1.1. Généralités

- a) « **Cotation** » désigne une offre pour les autres équipements informatiques pour le MCA-Sénégal II, déposée par un Soumissionnaire en réponse à la présente Demande de Cotations.
- b) **Demande de Cotations** » ou « **DC** » désigne le présent dossier et ses modifications éventuelles, préparé par Le MCA-Sénégal II en vue de sélectionner un Fournisseur.
- c) « Soumissionnaire » désigne toute entité ou personne éligible, y compris tout éventuel associé de cette entité ou personne éligible, qui soumet une offre.
- d) « MCC » désigne la Millennium Challenge Corporation, société nationale publique des États-Unis agissant pour le compte du Gouvernement des États-Unis.
- e) « **Confirmation** » désigne une confirmation écrite.
- f) « Contrat » désigne le Contrat qui sera passé entre l'Entité MCA et le Fournisseur, y compris les pièces jointes, annexes et documents qui y sont cités en référence de la présente Demande de Cotations.
- g) « Jour » désigne un jour calendaire.
- h) « **Instructions aux Soumissionnaires** » ou « IS » désignela section 1 de présente Demande de Cotations et ses modifications éventuelles, dans laquelle les Soumissionnaires trouveront les informations nécessaires à la préparation de leur offre.
- i) « Par écrit » désigne communiqué (e) par écrit (par courrier postal, par courrier électronique ou télécopie, par exemple) avec accusé de réception.
- j) « L'Entité MCA » désigne le Millennium Challenge Account-Sénégal II (MCA-Sénégal II), partie avec laquelle le Fournisseur signe le Contrat de fourniture d'autres équipements informatiques pour le MCA-Sénégal II.
- k) « Services Connexes » désignent les services accessoires à la fourniture d'autres équipements informatiques pour le MCA-Sénégal II et les autres obligations similaires du Fournisseur au titre du Contrat.
- « Fournisseur » désigne l'entité ou la personne, y compris une personne ou entité associée, qui fournit les autres équipements informatiques et les autres Services Connexes à l'Entité MCA dans le cadre du Contrat.
- m) « **Taxes** » à le sens indiqué dans le Compact. « **Taxes** » à le sens indiqué dans le Compact.

n) « Cahier des Charges » désigne la description des autres équipements informatiques pour le MCA-Sénégal II et Services Connexes faisant l'objet de cette DC.

2. Contenu de la **Demande de Cotations**

B. Demande de Cotations

- 2.1. Ce document destiné aux petits achats (Demande de Cotations) contient les éléments suivants :
 - a) Demande de Cotations (DC):
 - b) Spécifications techniques ;
 - c) Critères de qualification, d'évaluation (pondération);
 - d) Lettre de cotations;
 - e) Bordereau des prix ;
 - f) Modèle de contrat et conditions générales du contrat.
- 2.2. Le Soumissionnaire doit examiner les instructions et les spécifications fournies dans la Demande de Cotations.

C. Préparation des Cotations

4. Documents de la

3. Langue Offre

Cotation

3.1. **Pour chaque lot,** la Cotation (ou l'offre) et tous les documents correspondants doivent être en français.

Pour chaque lot, la Cotation (ou l'offre) doit contenir l'offre technique et l'offre financière conformément à la section III de la Demande de Cotations : formulaires de la Soumission

L'offre technique pour chaque lot contient les documents suivants :

- a) Les documents administratifs pour déterminer l'éligibilité du Fournisseur, listés ci-après :
 - o Le NINEA et le RCCM;
 - o L'attestation de non-faillite ou une déclaration sur l'honneur ;
 - o L'original de la demande de cotations paraphé à chaque page avec la mention « lu et accepté » à la dernière page.
- b) Une Lettre de Cotation datée et signée conformément au formulaire joint (en Annexe A). Si la lettre n'est pas signée par le Directeur Général, joindre l'habilitation du signataire;
- c) Une description claire des spécifications techniques pour chaque article proposé ainsi que les fiches techniques du fabricant. Joindre un tableau récapitulatif de la garantie et du délai de livraison pour l'ensemble des articles;
- d) Preuves d'une expérience reconnue de cinq (5) ans dans le domaine de fourniture d'équipements informatiques tels que décrit dans ce document:
- e) Preuves de trois (03) expériences réussies en tant que fournisseur dans l'exécution de marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années. Joindre les attestations de services faits ;
- f) Les documents prouvant l'existence d'un atelier de maintenance, d'une main-d'œuvre qualifiée et de fourniture de pièces de rechange.

Note:

L'offre technique ne doit pas contenir d'information financière. Toute offre

Technique contenant des informations financières sera automatiquement rejetée

L'offre financière pour chaque lot contient les documents suivants :

- ❖ La lettre de l'offre financière signée et datée comportant des prix Hors Taxes, Hors Douane (HT-HD) et libellée en francs CFA; Si la lettre n'est pas signée par le Directeur Général, joindre l'habilitation du signataire;
- Le bordereau des prix et quantités signé et daté indiquant, les prix unitaires, les prix totaux pour chaque Equipement, Services/activité inclus dans les Spécifications techniques.

- 5. Cotation
- 5.1. Le Soumissionnaire doit établir sa cotation en HT-HD
- 6. Devise de l'offre
- 6.1. Les prix sont établis en Franc CFA.
- 7. Validité de l'offre
- 7.1. L'offre doit être valide pour quatre-vingt-dix (90) Jours

D. Soumission des Cotations

8. Dépôt des offres

Pour chaque lot, les Soumissionnaires devront obligatoirement déposer leurs offres comprenant une enveloppe « offre technique » et une enveloppe « Offre financière » sous plis fermés (préciser le nom du marché et le lot sur l'enveloppe) à l'adresse suivante :

Agence de Passation des Marchés du MCA-Sénégal II Sis au Rue 3 x B, Point E, Immeuble Talix 1^{er} et 2éme étage - Dakar (Sénégal)

Préalablement au dépôt des cotations, les sociétés peuvent soumettre des demandes de clarifications par écrit au moins cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de remise des cotations. Celles-ci doivent être adressées à l'Agence de Passation de Marchés du MCA-Sénégal II à l'adresse :

idusmcasenegalpa@dt-global.com avec copie à bids@mcasenegal.sn

MCA-Sénégal II répondra aux demandes de clarifications en envoyant une copie à tous les Fournisseurs qui se sont fait enregistrer, au plus tard deux (02) jours ouvrables avant la date limite de remise des cotations.

9. Date Limite de dépôt des offres

- 9.1 L'Entité MCA doit recevoir les offres à l'adresse indiquée au paragraphe 8 ci-dessus, au plus tard le vendredi 20 janvier 2023 à 10 H (Heure de Dakar).
- 9.2 L'Entité MCA pourra, à son entière discrétion, reporter la date limite de dépôt des offres en publiant une modification au titre du paragraphe 8 des IS, auquel cas tous les droits et obligations de l'Acheteur et des Soumissionnaires précédemment soumis à la date limite initiale seront soumis à la nouvelle date limite.

10. Offres déposées en retard

10.1 L'Entité MCA ne tiendra pas compte des offres reçues après la date limite de dépôt des Offres, conformément au paragraphe 8 des IS.

Toute offre reçue par l'Entité MCA après la date et l'heure limites de dépôt des offres sera déclarée en retard, refusée et retournée non ouverte au Soumissionnaire.

E. Ouverture des Plis et Évaluation des Offres

11. Ouverture des Offres

- 11.1 L'Entité MCA ouvrira les offres le vendredi 20 janvier 2023 à 10 H 15 mn (Heure de Dakar).
- 11.2. L'Entité MCA préparera le procès-verbal de la séance d'ouverture des offres, en indiquant les informations communiquées aux personnes présentes.

12 Évaluation et Comparaison des offres

12.1 L'Entité MCA évaluera et classera les offres ayant été déterminées conformes aux spécifications techniques. L'évaluation se fera sur la base que le Contrat sera adjugé au Soumissionnaire dont l'offre aura obtenu le score combiné (note technique + note financière) le plus élevé.

L'évaluation se fera selon les étapes suivantes :

- a) Vérification de la conformité administrative des soumissionnaires et de l'exhaustivité des offres, basée sur les documents administratifs tel que cité à la clause 4;
- b) Évaluation de l'offre technique du fournisseur basée sur les critères d'évaluation et le système de points spécifiés. A la fin de l'évaluation, chaque offre conforme se voit attribuer un score technique (St) puis classée suivant la note technique; Le score technique minimum requis pour la qualification est de 80 points sur 100. Toute offreayant obtenu un score total inférieur à 80 points sera rejetée.
- c) Vérification des erreurs arithmétiques basée sur le bordereau des prix des fournisseurs qualifiés. En cas de divergence entre un montant partiel et un montant total ou entre un montant en lettres et un montant en chiffres, le montant partiel et le montant en lettres prévaudront. En plus des corrections ci-dessus, les activités et éléments décrits dans l'offre technique mais non assortis de prix,

- seront considérées comme ayant été pris en compte dans les prix d'autres activités ou éléments ;
- d) Combinaison de notes technique et financière du Fournisseur l'offre financière la moins disante (Fm) reçoit le score financier maximal (Sf) de 100 points. Les scores financiers (Sf) des autres offres financières seront calculés comme prévu à la Section sur les critères d'évaluation. Les offres sont classées en fonction de leur score technique (St) et financier (Sf) combinés après introduction de pondérations (T étant le poids attribué à l'offre technique et F étant le poids attribué à l'offre financière ; T + F étant égal à 1). S = St x T% + Sf x F% ;

Le poids attribué à la proposition technique est T=70%. Le poids attribué à la proposition financière est F=30%.

e) Le Soumissionnaire ayant obtenu le score technique / financier combiné le plus élevé se verra attribué le Contrat sous condition de vérification des références.

F. Adjudication du Contrat

13 Adjudication du Contrat

13.1 Pour **chaque lot**, l'Entité MCA attribuera le Contrat au Soumissionnaire dont l'offre aura été jugée substantiellement conforme à la DC et aura obtenu la meilleure note à l'issue de l'évaluation des offres, dès lors que ledit Soumissionnaire ait été jugé qualifié pour exécuter le Contrat de façon satisfaisante

14 Signature du Contrat

14.1 Dans les quinze (15) jours suivant l'attribution du contrat, une commande d'achat écrite autorisant la livraison sera fournie au soumissionnaire retenu ou l'Entité MCA enverra le formulaire de contrat au Soumissionnaire pour signature.

15 Fraude et Corruption

- 15.1 La Politique de la MCC sur la prévention, la détection et la répression de la fraude et de la corruption est disponible à l'adresse suivante : https://www.mcc.gov/resources/doc/policy-fraud-and-corruption
- 15.2. L'Entité MCA rejettera une proposition d'attribution si elle détermine que le soumissionnaire recommandé pour l'attribution a, directement ou par l'intermédiaire d'un agent, eu à se livrer à des pratiques corrompues, frauduleuses, collusoires ou coercitives en concurrence avec le Contrat en question.

16 Éligibilité des entités publiques

16.1. Les entités publiques du pays de l'Entité MCA seront éligibles uniquement si elles peuvent montrer qu'elles (a) sont juridiquement et financièrement autonomes, (b) sont gérées conformément aux dispositions du droit commercial et (c) ne constituent pas une agence dépendant de l'Acheteur.

17 Inéligibilité et Exclusion

17.1. Les Soumissionnaires et les Fournisseurs (y compris leurs associés, le cas échéant, leurs Sous-Traitants et les membres de leurs personnels et sociétés affiliées respectifs) ne sauraient être des personnes ou entités frappés d'inéligibilité pour Fraude et Corruption conformément au paragraphe 15.1 ci-dessus des IS ou déclarées inéligibles à participer à des procédures d'appel d'offres, conformément aux Directives de la MCC sur les Procédures de Vérification des Parties Exclues des Passations de Contrat du Programme du la MCC, à consulter sur le site Internet de la MCC: www.mcc.gov. Est également inéligible toute société constituée ou ayant son principal lieu d'activité ou exerçant une grande partie de ses activités dans un pays qui fait l'objet de sanctions ou de restrictions au titre des lois ou de la politique des États-Unis à la date de publication de la présente Demande de Cotations.

- 17.2. Les Soumissionnaires ou Fournisseurs (y compris leurs associés, le cas échéant, leurs Sous-Traitants et les membres de leurs personnels et sociétés affiliées respectifs) qui n'ont pas été frappés d'inéligibilité pour une raison décrite au paragraphe 15 ci-dessus des IS seront exclus si :
 - a) la législation ou la réglementation interdit les relations commerciales avec le pays du Soumissionnaire, du Fournisseur, de leurs associés, de leurs Sous-Traitants ou de leurs personnels;
 - b) à des fins de conformité avec une décision du Conseil de Sécurité des Nations-Unies prise au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, le Gouvernement interdit l'importation de Biens provenant du pays du Soumissionnaire, du Fournisseur, de leurs associés, de leurs Sous-Traitants ou de leurs personnels, ou le paiement des personnes ou entités de ce pays ; ou
 - c) ces Soumissionnaires, Fournisseurs, associés, Sous-Traitants ou personnels sont jugés inéligibles par la MCC pour d'autres raisons, conformément aux politiques ou consignes publiées régulièrement sur le site Internet de la MCC www.mcc.gov

18 Système de Recours

Le système de recours de l'Entité MCA est disponible à l'adresse suivante : https://mcasenegal.sn/bid-challenge-system-2/

19 Dispositions Supplémentair es

Les Dispositions générales de la politique de la MCC sont disponibles à l'adresse suivante :

https://www.mcc.gov/resources/doc/annex-of-general-provisions

SECTION II – DEMANDE DE COTATIONS

Date: 04 janvier 2023

Description du marché : Fourniture d'équipements informatiques pour les entités

d'implémentation

Reference de la cotation: MCA2/2022/COMPACT/S/ACRNE1/G37

Obiet: Demande de cotations

Le Gouvernement du Sénégal (« Gouvernement » ou « GdS ») a été sélectionné pour le don du Millennium Challenge Corporation (« MCC »), dénommé Compact, visant à promouvoir la réduction de la pauvreté à travers la croissance économique au Sénégal, et envisage allouer une partie des recettes du fonds aux paiements des contrats de biens, travaux et services. Le Compact comprend un investissement de MCC d'environ 550 millions de dollars et une contribution supplémentaire du Gouvernement de 50 millions dollars américains pour un montant global de 600 millions de dollars américains. Il comprend trois projets :

- Le projet « Modernisation et renforcement du réseau de transport de Senelec » a pour objectif de fournir de l'électricité de qualité à partir de sources, à faible coût, disponibles pour que Senelec satisfasse la demande croissante sur le réseau interconnecté au Sénégal ;
- Le projet « Elargissement de l'accès à l'électricité dans les zones rurales et périurbaines » vise à augmenter l'offre et la demande en électricité de qualité dans les zones rurales et péri- urbaines du Sénégal ;
- Le projet « Cadre propice et de renforcement de capacités des acteurs du secteur de l'électricité » a pour l'objectif de créer un cadre propice à l'amélioration de la viabilité financière et à la bonne gouvernance du secteur pour une fourniture de l'électricité en quantité et en qualité.

Aux termes du Compact, le Gouvernement a désigné le MCA-Sénégal II pour mettre en œuvre tout ou partie des responsabilités du Gouvernement, y compris ce marché.

Le MCA-Sénégal II entend utiliser une partie des ressources pour payer les coûts liés au présent projet, et ce, selon les termes dudit Compact, incluant les règles restrictives d'utilisation et les conditions de décaissement des Fonds MCC.

Le MCA-Sénégal II vous invite par la présente à soumettre vos offres scellées pour « la Fourniture d'équipements informatiques pour les entités d'implémentation » selon les spécifications techniques ci-joints. La demande de cotations doit être effectuée selon les procédures de demande de cotations telles que définies dans les Directives de Passation des marchés de la MCC.

Le marché est en deux lots qui sont indivisibles :

- Lot 1 : Fourniture et installation de matériels informatiques
- Lot 2 : Fourniture et installation de postes téléphoniques

Les entreprises intéressées peuvent soumissionner pour un ou les deux lots.

Les prix indiqués doivent être en Francs CFA Hors Taxe Hors Douane (HT-HD).

Le délai de livraison pour les deux lots est de :

- Quarante-cinq (45) jours calendaires au plutôt et soixante (60) jours calendaires au plus tard à compter de la notification du contrat signé par les deux parties.

Pour chaque lot, l'enveloppe de l'offre doit porter la mention du Marché « Fourniture d'équipements informatiques pour les entités d'implémentation Réf : MCA2/2022/COMPACT/S/ACRNE1/G37 » et le numéro du lot.

Pour chaque lot, les cotations (clairement indiquées avec la référence et la description de la Demande de cotations) doivent comprendre :

- Une enveloppe « offre technique » fermée et
- Une enveloppe « offre financière » fermée

Pour chaque lot, Les deux enveloppes fermées, contenant chacune un (1) original et trois (3) copies, doivent être placées sous pli fermé à déposer au plus tard le Vendredi 20 janvier 2023 à 10 H (Heure de Dakar), à l'adresse suivante :

Agence de Passation des Marchés du MCA-Sénégal II Rue 3 x B, Point E, Immeuble Talix 1^{er} et 2^{ème} étage - Dakar (Sénégal)

Les offres tardives seront rejetées.

Les firmes souhaitant participer à la sélection doivent manifester leur intérêt en envoyant un courriel ayant pour objet : « Fourniture d'équipements informatiques pour les entités d'implémentation Réf : MCA2/2022/COMPACT/S/ACRNE1/G37 » à l'Agence de Passation des Marchés du MCA-Sénégal II a l'adresse ci-après :

idusmcasenegalpa@dt-global.com avec copie à bids@mcasenegal.sn

Et en précisant leurs coordonnées complètes.

nge Acco

Une fois enregistrées, la demande de cotations leur sera directement envoyée en format PDF. L'enregistrement des firmes intéressées leur permettra en outre, d'être informées directement des éventuels compléments d'informations et/ou mise à jour à la D.C.

Toute autre demande de clarifications doit être soumise à la même adresse électronique.

Veuillez agréer, Madame/ Monsieur l'assurance de ma considération distinguée.

Oumar DIOP

Directeur Général MCA-Sénégal II

A. SPECIFICATIONS TECHNIQUES

SPECIFICATIONS TECHNIQUES LOT 1

1. Small Photocopier/Printer/Scanner color laser (impression, copie et scan to mail)

Désignation	Spécifications
Nombre	06
Туре	Laser couleur
Fonction de base	Impression, copies, scan to mail
Nombre de cassettes	1
Emplacement des cassettes	1 front
Chargeur	1 chargeur automatique
Nombre de pages par minute	20 pages par minutes en A4
Connectivité	Ethernet 10/100/1000 Base-T, impression directe USB 2.0 à haut débit, Bluetooth
Format Papier	A4
Garantie minimum	1 An

2. Grand photocopieur couleur / imprimante /scanner (A3 et A4, scan to mail)

Désignation	Spécifications
Nombre	03
Туре	Multifonction laser couleur
Fonction de Base	Impression, copie, scan to mail
Vitesse	800 MHz Vitesse d'impression (noir et blanc/couleur) 25 ppm
	(A4), 15 ppm (A3), 20 ppm (A4R), 25 ppm (A5R) Résolution
	d'impression 600 ppp \times 600 ppp, 1200 ppp \times 1200 ppp
Processeur	Bi-Processeur
Nombre de cassettes	2
Emplacement des cassettes	2 front
Chargeur	1 chargeur automatique
Réseau supportés	LAN minimum, WiFi est un plus
Format Papier	Minimum A3 & A4
Garantie minimum	1 an

3. Ordinateurs Portables

Désignation	Spécifications
Nombre	36
Système d'exploitation	Windows 10 Professionnel intégré (Licence à jour)
Bureautique	Office 2019 pro (Licence Permantente)
Famille de Processeurs	Intel(R) Core (TM) i7-8565U CPU @ 1.80GHz 1.99 GHz,
	11e génération
	Port Ethernet, Wi-Fi, Bluetooth
Mémoire	16 Go de mémoire RAM DDR4-3200 MHz
Graphique	Intégré, Carte graphique Intel
Stockage Interne	512 Go SSD
Webcam	Webcam HD avec volet de fermeture physique intégré
Haut-Parleurs	Haut-Parleurs et microphones
Réseau	Sans fil double bande AC 802.11
Ports	2 Ports USB
	1 Port Gigabit Ethernet RJ-45 + Bluetooth 5
	1 Port HDMI

	1 D + Hap C
	1 Ports USB C
	1 Connecteur Casque
Ecran	15 pouces, antireflet à rétroéclairage Full HD
Clavier	Clavier AZERTY avec Pavé numérique, rétroéclairé résistant
	aux éclaboussures
Affichage	1920x1080 avec une fonction anti-éblouissement
Type de batterie	Batterie Li-Long longue durée, 3 cellules, 56 Wh
Garantie	1 an

4. Ordinateur Fixe Tout-en-un avec claviers

Désignation	Spécifications
Nombre	01
Processeurs	AMD Ryzen™ 5 5500U
Vitesse du processeur	3 Ghz
Mémoire Standard	8 Go de Mémoire Ram DDR4 – 3200 MHz (2 x 4 Go)
Port USB 2.0 Type A	2
Port HDMI	1
Port RJ-45	1
Sans fil	Wi-Fi 802.11
Interface Réseau	LAN GbE 10/100/1000 intégré
Connecteurs vidéo	1 Sortie HDMI 1.4
Fonctions Audio	Deux Haut-parleurs 2,5 W
Clavier	Ensemble Claviers et Souris filaires
Garantie	1 an

5. Pack Claviers-Souris Sans fil

Désignation	Spécifications
Nombre	36
Caractéristiques	Même marque que les ordinateurs portables proposés,
	communiquant par radio fréquence
Caractéristiques Clavier	Transmission radio numérique cryptée pour une sécurité et
	une fiabilité poussée
	Témoins de leds clavier majuscule et pavé numérique
Compatibilité	Windows 10 Pro
Batterie Clavier	2 piles
Couleur	Noir
Garantie	1 an

6. Sacoches pour ordinateurs Portables

Désignation	Spécifications
Nombre	36
Туре	Générique Sac à Dos pour les ordinateurs proposés.
Matière	Tissu, Nylon ou semi-cuir
Compatibilité ordinateur portable	17 pouces
Dimensions (L x P x H)	33,4 cm x 8,3 cm x 55,5 cm
Compartiment supplémentaire	Câble, adaptateur secteur, carte de visite
Roulettes autobloquantes	Oui
Caractéristiques	Rembourré, Speed Pocket, Sangle rembourrée

Passage de Câble	Oui
Couleur	Noire
Sangle de transport	Poignée, Bretelles
Garantie	1 an

7. Vidéoprojecteur Full HD

Désignation	Spécifications
Nombre de package	03
Fixation	Plafond
Niveau sonore	39dB
Source lumineuse vidéoprojecteur	Lampe à mercure
Technologie vidéoprojecteur	Tri-LCD
Ratio de projection mini	1.38
Flux Lumineux	5000 lm
Ecran de Résolution	1920 x 1200
Technologie vidéoprojecteur	Tri-LCD
Ratio de projection mini	1.38
Flux Lumineux	5000 lm
Ecran de Résolution	1920 x 1200
Technologie vidéoprojecteur	Tri-LCD
Connectique Audio	2 entrées audio et une sortie jack 3,5mm stéréo
Connectique USB	1 entrée USB A et 1 entrée USB-B pour l'émulation de la
	souris à la télécommande
Connection Wi-Fi	Si possible
Le câble d'alimentation, la	Oui
télécommande et le cordon VGA	
Connectique de contrôle	1 RS232 et 1 RJ45
Garantie minimum	1 an

8. Ecran de Projection sur Trépied

Désignation	Spécifications
Nombre	03
Fixation au plafond	Non
Fixation Murale	Non
Fixation	Sur Trépied pliable
Utilisation Ecran	Transportable, idéal pour projeter dans différents endroits
Déroulement	Manuel
Installation sur Trépied	Oui
Dimensions (H x B)	175 x 175 cm
Diagonale	247 cm minimum
Portabilité	Pliable et Portable
Garantie minimum	1 an

9. Bloc Multiprises vertical multimédia, 6 poses avec Parafoudre

Désignation	Spécifications
Nombre	36
Туре	Bloc parafoudre
Type de connexion de la fiche	2P+T − 2 pôles + terre
Nombre de prise	6 prises

Cordon d'alimentation	1,5 mètre minimum
Fiche micro	1 fiche micro USB sur socle
Prises chargeur USB	2 prises chargeur USB

10. Speaker Phone Portable Jabra 710

Désignation	Spécifications
Nombre	06
Bluetooth Standard	Bluetooth 4.2 – Bluetooth Low Energy (BTLE)
Portée sans fil	Jusqu'à 30m (entre speaker phone et adaptateur BT)
	Jusqu'à 10m (entre speaker phone et smartphone/tablette)
Adaptateur Bluetooth (Jabra Link	Appareil audio BT USB/adaptateur Bluetooth HID
370)	
Haut-Parleur : Puissance de sortie	10 watts
maximale	
Haut-Parleur : Bande de fréquence	150Hz à 20Hz
Microphone : Type	Omnidirectionnel (plage de détection de 360°)
Rapport signal-bruit (SNR)	+70 dB
Audio	Son full duplex / réduction de bruit/annulation de l'écho
	acoustique
Autonomie en conversation	Jusqu'à 11 heures
Garantie	1 an

11. Jeu de cartouches noires pour grand photocopieur couleur / imprimante /scanner (A3 et A4, scan to mail) proposé pour ce marché

Désignation	Spécifications
Nombre	15
Nombre de pages	36000
Nature	Original avec hologramme
Emballage	Imprimé de la marque du fabricant
Compatibilité	Même marque que le grand copieur multifonction fourni
Garantie	1 an

12. Jeu de cartouches couleur grand photocopieur couleur / imprimante /scanner (A3 et A4, scan to mail) proposé pour ce marché

Désignation	Spécifications
Cartouche de Cyan	
Nombre	6
Nombre de pages	21000
Nature	Original avec hologramme
Emballage Fabricant	Imprimé de la marque du fabricant
Compatibilité	Même marque que le grand copieur multifonction fourni
Cartouche Magenta	
Nombre	6
Nombre de pages	21000
Nature	Original avec hologramme
Emballage Fabricant	Imprimé de la marque du fabricant
Compatibilité	Même marque que le grand copieur multifonction fourni
Cartouche Yellow	
Nombre	6
Nombre de pages	21000
Nature	Original avec hologramme

Emballage Fabricant	Imprimé de la marque du fabricant
Compatibilité	Même marque que le grand copieur multifonction fourni
Garantie	1 an

13. Jeu de cartouches noires de même marque que le Small Photocopier/Printer/Scanner color laser (impression, copie et scan to mail)

Désignation	Spécifications
Nombre	30
Nombre de pages	1400
Nature	Original avec hologramme
Emballage	Imprimé de la marque du fabricant
Compatibilité	Même marque que le Small Photocopier fourni
Garantie	1 an

14. Jeu de cartouches couleur de même marque que le Small Photocopier/Printer/Scanner color laser (impression, copie et scan to mail)

Désignation	Spécifications	
Cartouche de Cyan		
Nombre	12	
Nombre de pages	1400	
Nature	Original avec hologramme	
Emballage Fabricant	Imprimé de la marque du fabricant	
Compatibilité	Même marque que le Small Photocopier fourni	
Cartouche Magenta		
Nombre	12	
Nombre de pages	1400	
Nature	Original avec hologramme	
Emballage Fabricant	Imprimé de la marque du fabricant	
Compatibilité	Même marque que le Small Photocopier fourni	
Cartouche Yellow		
Nombre	12	
Nombre de pages	1400	
Nature	Original avec hologramme	
Emballage Fabricant	Imprimé de la marque du fabricant	
Compatibilité	Même marque que le Small Photocopier fourni	
Garantie	1 an	

SPECIFICATIONS TECHNIQUES LOT 2

1. Fourniture et Installation de Postes Téléphones Cisco IP Phone 7841

Désignation	Spécifications
Nombre	21
Ecran d'affichage	3,5 pouces
Type affichage	Afficheur graphique TFT en noir & blanc
Wifi	Non
Bluetooth	Non
Ecran Tactile	Non
Résolution minimale	800 x 480
Langue d'affichage	Anglais, français minimum, basé sur pixel
Ecran d'affichage	3,5 pouces
Touches de lignes	4 au minimum
programmables	
Commutateur intégré	Commutateur Ethernet interne 10/100/1000 BASE-T
Nombre de port Ethernet	02
LAN(RJ-45)	
Main libres	Oui
Haut-parleur et bouton	Oui
mute	
802-3AF	Oui
Connexion Ethernet,	Oui
supportant l'alimentation	
via le port (PoE)	
Appel en attente	Oui
Bouton d'accès à l'annuaire	Oui
Mise en attente	Oui
Possibilité de conférence	Oui
téléphonique	
Numérotation rapide	Oui
Bouton d'accès à la	Oui
messagerie	
Garantie Minimum	1 an

NB : Les quantités pourraient être ajustées de plus ou moins 10%, avant la confirmation de la commande.

1 MODALITÉS D'ÉVALUATION DES COTATIONS

Le Panel d'Evaluation Technique fera l'évaluation et la comparaison des cotations en procédant dans l'ordre suivant :

I. Examen de la conformité et de l'exhaustivité des documents constitutifs de la cotation (Pour les deux lots)

		Fournisseur
Examen conformité des documents constitutifs de l'offre		Conformité (Oui / Non)
Pièces administratives	 Le NINEA et le RCCM L'original de la demande de cotations paraphé à chaque page avec la mention « lu et accepté » à la dernière page 	
	L'attestation de non-faillite ou une déclaration sur l'honneur	
Autres constituants de l'offre	• Une Lettre de Cotation datée et signée conformément au formulaire joint (en Annexe A). Si la lettre n'est pas signée par le Directeur Général, joindre l'habilitation du signataire.	
	• Une description claire des spécifications techniques pour chaque article proposé ainsi que les fiches techniques du fabricant. Joindre un tableau récapitulatif de la garantie et du délai de livraison pour l'ensemble des articles ;	
	• Lettre de l'offre financière accompagnée du bordereau des prix, sous plis fermé	
	• Preuves d'une expérience reconnue de cinq (5) ans dans le domaine de Fourniture et installation des équipements informatiques tels que décrit dans ce document ;	
	• Preuves de trois (03) expériences réussies en tant que fournisseur dans l'exécution de marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années. Joindre les attestations de services faits ;	
	• Les documents prouvant l'existence d'un atelier de maintenance, d'une main-d'œuvre qualifiée et de fourniture de pièces de rechange.	
	Conclusion sur l'examen préalable	

II. Revue de la conformité aux spécifications Techniques

Revue de la conformité aux spécifications Techniques LOT 1

1. Small Photocopier/Printer/Scanner color laser (impression, copie et scan to mail)

Désignation	Spécifications	Conformité (Oui/Non)
Nombre	06	
Туре	Laser couleur	
Fonction de base	Impression, copies, scan to mail	
Nombre de cassettes	1	
Emplacement des cassettes	1 front	
Chargeur	1 chargeur automatique	
Nombre de pages par minutes	20 pages par minutes en A4	
Connectivités	Ethernet 10/100/1000 Base-T, impression directe USB 2.0 à haut débit, Bluetooth	
Format Papier	A4	
Garantie minimun	1 an	

2. Grand photocopieur couleur / imprimante /scanner (A3 et A4, scan to mail)

Désignation	Spécifications	Conformité
		(Oui/Non)
Nombre	03	
Type	Multifonction laser couleur	
Fonction de Base	Impression, copie, scan to mail	
Vitesse	800 MHz Vitesse d'impression (noir et	
	blanc/couleur) 25 ppm (A4), 15 ppm (A3), 20	
	ppm (A4R), 25 ppm (A5R) Résolution	
	d'impression 600 ppp \times 600 ppp, 1200 ppp \times	
	1200 ppp	
Processeur	Bi-Processeur	
Nombre de cassettes	2	
Emplacement des cassettes	2 front	
Chargeur	1 chargeur automatique	
Réseau supportés	LAN minimum, WiFi est un plus	
Format Papier	Miminum A3 & A4	
Garantie minimun	1 an	

3. Ordinateurs Portables

Désignation	Spécifications	Conformité (Oui/Non)
Nombre	36	(0 02,1 (022)
Système d'exploitation	Windows 10 Professionnel intégré (Licence à	
	jour)	
Bureautique	Office 2019 pro (Licence Permantente)	
Famille de Processeurs	Intel(R) Core (TM) i7-8565U CPU @	
	1.80GHz 1.99 GHz, 11e génération	
	Port Ethernet, Wi-Fi, Bluetooth	
Mémoire	16 Go de mémoire RAM DDR4-3200 MHz	
Graphique	Intégré, Carte graphique Intel	
Stockage Interne	512 Go SSD	
Webcam	Webcam HD avec volet de fermeture physique	
	intégré	

Haut-Parleurs	Haut-Parleurs et microphones	
Réseau	Sans fil double bande AC 802.11	
Ports	2 Ports USB	
	1 Port Gigabit Ethernet RJ-45 + Bluetooth	
	5	
	1 Port HDMI	
	1 Ports USB C	
	1 Connecteur Casque	
Ecran	15 pouces, antireflet à rétroéclairage Full HD	
Clavier	Clavier AZERTY avec Pavé numérique,	
	rétroéclairé résistant aux éclaboussures	
Affichage	1920x1080 avec une fonction anti-	
	éblouissement	
Type de batterie	Batterie Li-Long longue durée, 3 cellules, 56	
	Wh	
Garantie	1 an	

4. Ordinateur Fixe Tout-en-un avec claviers

Désignation	Spécifications	Conformité (Oui/Non)
Nombre	01	
Processeurs	AMD Ryzen™ 5 5500U	
Vitesse du processeur	3 Ghz	
Mémoire Standard	8 Go de Mémoire Ram DDR4 – 3200 MHz (2	
	x 4 Go)	
Port USB 2.0 Type A	2	
Port HDMI	1	
Port RJ-45	1	
Sans fil	Wi-Fi 802.11	
Interface Réseau	LAN GbE 10/100/1000 intégré	
Connecteurs vidéo	1 Sortie HDMI 1.4	
Fonctions Audio	Deux Haut-parleurs 2,5 W	
Clavier	Ensemble Claviers et Souris filaires	
Garantie	1 an	

5. Pack Claviers-Souris Sans fil

Désignation	Spécifications	Conformité (Oui/Non)
Nombre	36	(Out/110II)
Caractéristiques	Même marque que les ordinateurs portables proposés, communiquant par radio fréquence	
Caractéristiques Clavier	Transmission radio numérique cryptée pour une sécurité et une fiabilité poussée Témoins de leds clavier majuscule et pavé numérique	
Compatibilté	Windows 10 Pro	
Batterie Clavier	2 piles	
Couleur	Noir	
Garantie	1 an	

6. Sacoches pour ordinateurs Portables

Désignation	Spécifications	Conformité (Oui/Non)
Nombre	36	, ,
Туре	Générique Sac à Dos pour les ordinateurs	
	proposés.	
Matière	Tissu, Nylon ou semi-cuir	
Compatibilité ordinateur portable	17 pouces	
Dimensions (L x P x H)	33,4 cm x 8,3 cm x 55,5 cm	
Compartiment supplémentaire	Câble, adaptateur secteur, carte de visite	
Roulettes autobloquantes	Oui	
Caractéristiques	Rembourré, Speed Pocket, Sangle rembourrée	
Passage de Câble	Oui	
Couleur	Noire	
Sangle de transport	Poignée, Bretelles	
Garantie	1 an	

7. Vidéoprojecteur Full HD

Désignation	Spécifications	Conformité (Oui/Non)
Nombre de package	03	
Fixation	Plafond	
Niveau sonore	39dB	
Source lumineuse vidéoprojecteur	Lampe à mercure	
Technologie vidéoprojecteur	Tri-LCD	
Ratio de projection mini	1.38	
Flux Lumineux	5000 lm	
Ecran de Résolution	1920 x 1200	
Technologie vidéoprojecteur	Tri-LCD	
Ratio de projection mini	1.38	
Flux Lumineux	5000 lm	
Ecran de Résolution	1920 x 1200	
Technologie vidéoprojecteur	Tri-LCD	
Connectique Audio	2 entrées audio et une sortie jack 3,5mm stéréo	
Connectique USB	1 entrée USB A et 1 entrée USB-B pour	
	l'émulation de la souris à la télécommande	
Connection Wi-Fi	Si possible	
Le câble d'alimentation, la	Oui	
télécommande et le cordon VGA		
Connectique de contrôle	1 RS232 et 1 RJ45	
Garantie minimum	1 an	

8. Ecran de Projection sur Trépied

Désignation	Spécifications	Conformité (Oui/Non)
Nombre	03	
Fixation au plafond	Non	
Fixation Murale	Non	
Fixation	Sur Trépied pliable	
Utilisation Ecran	Transportable, idéal pour projeter dans	
	différents endroits	

Déroulement	Manuel	
Installation sur Trépied	Oui	
Dimensions (H x B)	175 x 175 cm	
Diagonale	247 cm minimum	
Portabilité	Pliable et Portable	
Garantie minimum	1 an	

9. Bloc Multiprises vertical multimédia, 6 poses avec Parafoudre

Désignation	Spécifications	Conformité (Oui/Non)
Nombre	36	
Туре	Bloc parafoudre	
Type de connexion de la fiche	2P+T – 2 pôles + terre	
Nombre de prise	6 prises	
Cordon d'alimentation	1,5 mètre minimum	
Fiche micro	1 fiche micro USB sur socle	
Prises chargeur USB	2 prises chargeur USB	

10. Speaker Phone Portable Jabra 710

Désignation	Spécifications	Conformité (Oui/Non)
Nombre	06	
Bluetooth Standard	Bluetooth 4.2 – Bluetooth Low Energy	
	(BTLE)	
Portée sans fil	Jusqu'à 30m (entre speaker phone et	
	adaptateur BT)	
	Jusqu'à 10m (entre speaker phone et	
	smartphone/tablette)	
Adaptateur Bluetooth (Jabra Link	Appareil audio BT USB/adaptateur Bluetooth	
370)	HID	
Haut-Parleur : Puissance de sortie	10 watts	
maximale		
Haut-Parleur : Bande de fréquence	150Hz à 20Hz	
Microphone : Type	Omnidirectionnel (plage de détection de 360°)	
Rapport signal-bruit (SNR)	+70 dB	
Audio	Son full duplex / réduction de bruit/annulation	
	de l'écho acoustique	
Autonomie en conversation	Jusqu'à 11 heures	
Garantie	1 an	

11. Jeu de cartouches noires pour grand photocopieur couleur / imprimante /scanner (A3 et A4, scan to mail) proposé pour ce marché

Désignation	Spécifications	Conformité (Oui/Non)
Nombre	15	
Nombre de pages	36000	
Nature	Original avec hologramme	
Emballage	Imprimé de la marque du fabricant	

Compatibilité	Même marque que le grand copieur	
	multifonction fourni	
Garantie	1 an	

12. Jeu de cartouches couleur grand photocopieur couleur / imprimante /scanner (A3 et A4, scan to mail) proposé pour ce marché

Désignation	Spécifications	Conformité (Oui/Non)
Cartouche de Cyan		
Nombre	6	
Nombre de pages	21000	
Nature	Original avec hologramme	
Emballage Fabricant	Imprimé de la marque du fabricant	
Compatibilité	Même marque que le grand copieur	
	multifonction fourni	
Cartouche Magenta		
Nombre	6	
Nombre de pages	21000	
Nature	Original avec hologramme	
Emballage Fabricant	Imprimé de la marque du fabricant	
Compatibilité	Même marque que le grand copieur multifonction fourni	
Cartouche Yellow	·	
Nombre	6	
Nombre de pages	21000	
Nature	Original avec hologramme	
Emballage Fabricant	Imprimé de la marque du fabricant	
Compatibilité	Même marque que le grand copieur multifonction fourni	
Garantie	1 an	

13. Jeu de cartouches noires de même marque que le Small Photocopier/Printer/Scanner color laser (impression, copie et scan to mail)

Désignation	Spécificat ions	Conformité (Oui/Non)
Nombre	30	
Nombre de pages	1400	
Nature	Original avec hologramme	
Emballage	Imprimé de la marque du fabricant	
Compatibilité	Même marque que le Small Photocopier fourni	
Garantie	1 an	

14. Jeu de cartouches couleur de même marque que le Small Photocopier/Printer/Scanner color laser (impression, copie et scan to mail)

Désignation	Spécificat ions	Conformité (Oui/Non)
Cartouche de Cyan		
Nombre	12	
Nombre de pages	1400	
Nature	Original avec hologramme	

Emballage Fabricant	Imprimé de la marque du fabricant	
Compatibilité	Même marque que le Small Photocopier fourni	
Cartouche Magenta		
Nombre	12	
Nombre de pages	1400	
Nature	Original avec hologramme	
Emballage Fabricant	Imprimé de la marque du fabricant	
Compatibilité	Même marque que le Small Photocopier fourni	
Cartouche Yellow		
Nombre	12	
Nombre de pages	1400	
Nature	Original avec hologramme	
Emballage Fabricant	Imprimé de la marque du fabricant	
Compatibilité	Même marque que le Small Photocopier fourni	
Garantie	1 an	

Revue de la conformité aux spécifications Techniques LOT 2

2. Fourniture et Installation de Postes Téléphones Cisco IP Phone 7841

Désignation	Spécifications	Conformité (Oui/Non)
Nombre	21	
Ecran d'affichage	3,5 pouces	
Type affichage	Afficheur graphique TFT en noir &	
	blanc	
Wifi	Non	
Bluetooth	Non	
Ecran Tactile	Non	
Résolution minimale	800 x 480	
Langue d'affichage	Anglais, français minimum, basé sur	
	pixel	
Ecran d'affichage	3,5 pouces	
Touches de lignes programmables	4 au minimum	
Commutateur intégré	Commutateur Ethernet interne	
	10/100/1000 BASE-T	
Nombre de port Ethernet LAN(RJ-45)	02	
Main libres	Oui	
Haut-parleur et bouton mute	Oui	
802-3AF	Oui	
Connexion Ethernet, supportant	Oui	
l'alimentation via le port (PoE)		
Appel en attente	Oui	
Bouton d'accès à l'annuaire	Oui	
Mise en attente	Oui	
Possibilité de conférence téléphonique	Oui	
Numérotation rapide	Oui	
Bouton d'accès à la messagerie	Oui	
Garantie Minimum	1 an	

16 Evaluation de l'offre suivant les critères et la pondération ci-dessous retenus (Pour les deux lots)

No.	Critères d'évaluation des offres des Soumissionnaires	
	Etape préalable : Vérification de la Conformité Technique des différents items sur la base des fiches techniques	
	Critères et sous-critères	Maximum Points
1	Expérience de la Firme	
1.1	 Avoir cinq (5) ans d'expériences dans le domaine de Fourniture et installation des équipements informatiques tels que décrit dans ce document. 	20
1.2	 Avoir trois (3) expériences réussies au cours des cinq dernières années en tant que fournisseur dans l'exécution de marchés similaires, 	20
	Nombre total de points pour ce critère	40
2	Conformité par rapport aux conditions du marché	
2.1	Délai de livraison proposé : Délai inférieur ou égal à 45 jours calendaires correspond à 30 points. Pour chaque jour supplémentaire jusqu'au 60° jour, un demi-point sera retranché. Délai supérieur à 60 jours : 0 point	30
2.2	Qualité du Service après-vente : Preuve de l'existence d'un atelier de maintenance, d'une main-d'œuvre qualifiée et de fourniture de pièces de rechange	15
2.3	Conditions de garantie	15
	Nombre total de points pour ce critère	60
	Nombre total de points pour tous les critères	100

La formule de calcul du score financier est la suivante :

Sf = 100 x Fm / F, où Sf est le score financier, Fm est l'offre financière la moins disante et F le prix de l'offre examinée.

Les poids T et F appliqués à l'offre technique et à l'offre financière sont : T = 80% et F = 20% La note minimale de qualification est de 80/100.

SECTION III : FORMULAIRES DE SOUMISSION

Lettre de Cotation

Date:
Demande de Cotations N°:
Lot N° : [Préciser le numéro du Lot]
A l'attention du Directeur Général de MCA-Sénégal II S/C de l'Agence de Passation des Marchés Rue 3 x B, Point E, Immeuble Talix 1 ^{er} et 2 ^{ème} étage - Dakar (Sénégal)
Après avoir examiné les documents concernant la demande de cotations, dont la réception est dûment reconnue, nous, soussignés, proposons de fournir et de livrer [description des services (précisez en fonction du lot concerné)], conformément à ladite demande de cotations.
Nous engageons, si notre cotation est acceptée, à fournir les services conformément aux exigences du Cahier des Charges.
Notre offre restera valide 90 jours à partir de la date limite de dépôt des offres. Nous comprenons que vous n'êtes pas obligé d'accepter l'offre que vous pourriez recevoir. Datejour20
[Nom] [Titre] [Signature] [Par ordre de]
Délai dûment autorisé à signer cette Cotation pour et au nom de :

Justificatifs de l'Expérience du Fournisseur

Le Soumissionnaire doit énumérer les Contrats de nature et niveau de complexité similaires au Contrat objet de la présente Demande de Cotations. *Inclure les attestations de bonne exécution pour chaque contrat mentionné*.

Contrat avec des activités clés spécifiques						
Contrat n° du		Identification du Contrat				
Date d'adjudication		Date d'achèvement				
Rôle dans le Contrat	☐ Adjudicateur	Adjudicateur de gestion	☐ Sous-traitant			
Montant total du Contrat	F CFA (convertir pour	r toute autre monnaie au taux d demande de cotation)	u jour d'émission de la			
Nom de l'Acheteur Adresse						
Numéro de téléphone						
Fax						
E-mail						
Description	des activités clés confor	mément à l'expérience spécifiq	ue			

Références des Contrats

Chaque Soumissionnaire ou membre d'une coentreprise/d'un groupement agissant en tant que Soumissionnaire doit remplir ce formulaire et y porter les informations concernant l'ensemble des Contrats. **Inclure trois (03) références au minimum**.

Contrats									
Objet du contrat	Rôle dans le Contrat			Date d'exécution	Personne de contact (Nom, Téléphone, Email)				

Lettre de l'Offre Financière

Date:
Demande de Cotations Nº:
Lot N° : [Préciser le numéro du Lot]
A l'attention du Directeur Général de MCA Sénégal II S/C de l'Agence de Passation des Marchés Rue 3 x B, Point E, Immeuble Talix 1 ^{er} et 2 ^{ème} étage - Dakar (Sénégal)
Après avoir examiné les documents concernant la demande de cotations, dont la réception est dûment
reconnue, nous, soussignés, proposons de fournir et de livrer [description des services (précisez en
fonction du lot concerné)] conformément à ladite demande de cotations pour la somme de [Prix
total HT-HD de la soumission en lettres et en chiffres] ou toute autre somme qui peut être
déterminée conformément à la Liste des prix ci-jointe et fait partie de la Cotation.
Nous acceptons de respecter cette cotation pour la période de quatre-vingt-dix (90) jours tel que spécifiée dans la Demande de Cotations.
Nous comprenons que vous n'êtes pas obligé d'accepter l'offre que vous pourriez recevoir.
Datejour20
[Nom] [Titre] [Signature] [Par ordre de]
Délai dûment autorisé à signer cette Citation pour et au nom de :

Bordereau des Prix

(A compléter, cacheter et signer par le Soumissionnaire au bas de la page)

Demande de Cotations No: MCA2/2022/COMPACT/S/ACRNE1/G37

Date:

Titre du Marché : Fourniture d'équipements informatiques pour les entités d'implémentation

Lot N° : [Préciser le numéro du Lot]

N° de l'Item	Description		Prix unitaire (Hors Taxe / Hors Douane)	Prix total (Hors Taxe / Hors Douane)	Garantie du matériel	Délai de livraison	Site de livraison
1.							Rue 3 x B, Point E,
2.							Immeuble Talix 1 ^{er} et
3.							2éme étage - Dakar (Sénégal)
4.							(2 2220 gmz)
Prix total (Hors Taxe / Hors Douane)							

Les quantités pourraient être ajustées de plus ou	ı moins 10%, avant la signature du contrat.
Total en lettres :	francs CFA Hors Taxe / Hors Douane.
Date:	
Signature :	

SECTION IV: CONTRAT

CONTR	AΤ	Nο		

Le présent CONTRAT	(intitulé ci-après le	"Contrat"	est conclu le,
--------------------	-----------------------	-----------	----------------

Entre

Le Millennium Challenge Account (MCA-Sénégal II)

Rue 3 x B, Point E, Immeuble Talix 1^{er} et 2^{ème} étage - Dakar (Sénégal) Tél. (221) 33 889 05 10 Dakar, République du Sénégal (Ci-dessous appelé « client ») d'une part,

Et

XXXXXXXXX

Représenté par : (Nom du Représentant) Adresse :

Tel.: Email: RC:

Dakar, République du Sénégal (ci-après dénommé «Fournisseur»), d'autre

part, ATTENDU QUE

- (a) Le Gouvernement du Sénégal (le « Gouvernement ») et le Millennium Challenge Corporation (« MCC ») ont signé un accord de don (le « Compact » or « l'Accord de Don ») visant à promouvoir la réduction de la pauvreté à travers la croissance économique au Sénégal. L'accord comprend un investissement de MCC d'environ 550 millions de dollars US et une contribution supplémentaire du Gouvernement de 50 millions de dollars US, soit un montant global de 600 millions de dollars US. Le Gouvernement, agissant par l'intermédiaire du MCA-Senegal II, collectivement désignés ici par « le Client » ou « l'Entité MCA »), se propose d'affecter une partie du Financement MCC au règlement des paiements autorisés au titre du marché visé par la présente Demande de Cotations. Tout paiement effectué au titre du marché envisagé sera soumis, à tous égards, aux termes et conditions du Compact et documents associés, y compris aux restrictions relatives à l'utilisation et aux conditions de décaissement du Financement MCC.
- (b) Le Client souhaite que le Fournisseur fournisse les équipements et services visés ci-après et le Fournisseur accepte de fournir lesdits équipements et services.

PAR CES MOTIFS, LES PARTIES AU PRÉSENT CONTRAT ont convenu de ce qui suit :

1. Services	Le Fournisseur fournit les équipements et services tels libellés par la lettre de commande en annexe A. Les documents ci-après constituent le Marché entre le Fournisseur et le Client et chacun de ces documents doit être lu et interprété comme faisant partie intégrante du Marché : • La lettre de Notification du marché ; • La cotation du Fournisseur ; • Les spécifications techniques ; • Les règles générales d'éthique du Client.
2. Calendrier	Le Fournisseur assurera la fourniture d'équipements informatiques pour les entités d'implémentation ainsi que les services connexes dans un délai de Jours à compter de la date notification du contrat signé par les deux parties ou à toute autre dates convenue avec le MCA-Sénégal II. La date de fin du contrat est le
3. Paiement	A. Montant plafond Pour les Autres équipements informatiques pour le MCA-Sénégal II et Services connexes fournis conformément aux spécifications techniques en Annexe 3 et à la proposition de prix en Annexe 2, le Client paie au Fournisseur un montant total hors taxes plafonné à (montant en lettres et en chiffres) francs CFA, étant entendu que ce Montant plafond hors taxes comprend la totalité des coûts et des bénéfices du Fournisseur ainsi que toute obligation fiscale dont il pourrait être redevable. B. Conditions de Paiement Les paiements se feront, sur présentation des factures des fournitures et prestations effectuées au cours de ladite période, après acceptation et certification de la fiche de prestations exécutées par les services techniques du Client (Direction de l'Administration). Le paiement sera réalisé par transfert bancaire au compte du Prestataire, mentionné ci- dessous dans un délai maximum de 30 jours à partir de la réception de la facture valide par le Client. INTITULE DU COMPTE: NOM DE LA BANQUE: CODE BANCAIRE: CODE GUICHET: NUMERO DU COMPTE: NUMERO DU COMPTE: NUMERO DU COMPTE: CLE RIB: Pour chaque paiement, le Fournisseur présentera l'original de sa facture en deux exemplaires avec une copie de l'original de la lettre de notification accompagnée des copies des pages de garde et de signature du contrat à l'adresse suivante: MCA-Sénégal II Direction de l'Administration Rue 3 x B, Point E, Immeuble Talix 1 ^{er} et 2 ^{eme} étage - Dakar (Sénégal)

	Les paiements se feront après livraison des équipements et l'exécution des services connexes et l'acceptation et la certification de la fiche des prestations exécutées par les services techniques du Client (Direction de l'Administration).		
4. Administration du Projet	Le Client est représenté par : Monsieur Oumar DIOP, Directeur Général de MCA- SENEO II.		
	Le Directeur Général est responsable de la coordination des activités relevant de ce Contrat, de l'acceptation et de la certification de la livraison et des services connexes accomplis par le Fournisseur au nom du MCA- SENEGAL II, ainsi que de la réception et de l'approbation de la facture devant donner lieu au paiement.		
5. Normes de Performance	Le Fournisseur s'engage à fournir les équipements et les services conformément aux normes professionnelles et déontologiques, de compétence et d'intégrité les plus exigeantes.		
6. Devoir de Réserve	Pendant la durée du présent Contrat et les deux années suivant son expiration, le Fournisseur ne divulgue aucune information exclusive ou confidentielle concernant les équipements et Services, le présent Contrat, les affaires ou les activités du Client sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite de celui-ci.		
7. Propriété des Documents et Produits	Tous les rapports ou autres produits que le Fournisseur prépare pour le compte du Client au titre du présent Contrat deviennent et demeurent la propriété du Client. Le Fournisseur peut conserver un exemplaire desdits documents.		
8. Assurance	Le Fournisseur prend toute mesure pour souscrire à toutes les assurances appropriées.		
9. Transfert	Le Fournisseur ne cède ni ne sous-traite le présent Contrat ou l'un quelconque de ses éléments sans l'approbation écrite préalable du Client.		
10. Droit applicable et Langue du Contrat	Le Contrat est soumis au droit de la République du Sénégal et la langue du Contrat est le Français.		
11. Règlement des différends	Tout différend lié au présent Contrat que les parties ne pourraient régler à l'amiable sera soumis à arbitrage/conciliation conformément au droit de la République du Sénégal.		
12. Résiliation et suspension	Par Le Client Le Client peut résilier le Contrat à la suite de l'un quelconque des événements indiqués ci-après : (a) si l'Accord de Don est suspendu, expiré ou résilié tout ou en partie conformément à la Section 5.4 de l'Accord de Don, le Client peut à tout moment suspendre ou résilier tout ou partie du Marché par notification écrite adressée au Fournisseur. Une telle résiliation ou suspension devient effective immédiatement après sa notification conformément aux termes de la notification; (b) si Fournisseur ne remédie pas à un manquement à ses obligations contractuelles dans les trente (30) jours suivant la notification ou dans un délai ultérieur approuvé par écrit par le Client; (c) si le Fournisseur devient insolvable ou fait faillite et/ou cesse		

- d'exister ou est dissout ou liquidé;
- (d) si d'après le Client, le Fournisseur se livre à la corruption ou à des manœuvres frauduleuses lors de la soumission du Contrat ou lors de son exécution ;
- (e) si, suite à un cas de Force majeure, le Fournisseur est placé dans l'incapacité d'exécuter une partie substantielle des Prestations pendant une période supérieure à soixante (60) jours, la résiliation interviendra dans les trente (30) jours suivant la notification;
- (f) si le Client, de sa propre initiative et pour quelque raison que ce soit, décide de résilier le présent Contrat, cette résiliation prendra effet dans les trente (30) jours suivant la notification;
- (g) si le Fournisseur ne se conforme pas à la décision finale prise suite à un procès d'arbitrage précisé à la Clause 11 du présent Contrat, la résiliation prendra effet dans les trente (30) jours suivant la notification.
- (h) si le Client ou le MCC découvre que le Fournisseur manque à ses obligations contractuelles par rapport à l'utilisation des fonds spécifiés dans l'Annexe 4. Toute résiliation dans ces conditions obligera le Fournisseur à rembourser tous les fonds détournés d'après l'Annexe 4

Par le Fournisseur

- Le Fournisseur peut résilier le présent Contrat, par notification écrite au Client effectuée dans un délai qui ne saurait être inférieur à trente (30) jours suivant l'apparition de l'un des cas décrits ciaprès :
- (a) si, à la suite d'un cas de Force majeure, le Fournisseur se trouve dans l'incapacité d'exécuter une partie substantielle des Prestations pendant une période d'au moins soixante (60) jours. Cette résiliation prendra effet dans les trente (30) jours suivant la notification
- (b) si le Client ne se conforme pas à la décision finale prise suite à un procès d'arbitrage précisé à la Clause 6 du présent Contrat

Cessation des Prestations

Sur résiliation du présent Contrat par notification de l'une des Parties à l'autre, le Fournisseur devra, dès l'envoi ou la réception de cette notification, prendre les mesures permettant de conclure au mieux les Prestations et tenter de réduire dans toute la mesure du possible les dépenses correspondantes.

Payement à la Résiliation

A la résiliation du présent Contrat, le Client réglera au Fournisseur les sommes suivantes :

(a) la rémunération due au titre des Fournitures et services qui auront été effectuées de manière satisfaisante jusqu'à la date de résiliation

le remboursement dans une limite raisonnable des dépenses résultant de la conclusion rapide et en bon ordre du Contrat, sauf dans les cas de résiliation énumérés ci-dessus.

13. Pénalité	Si le Fournisseur n'exécute pas l'une quelconque ou l'ensemble des prestations ou ne rend pas les Services prévus dans les délais spécifiés dans le Marché, le Client, sans préjudice des autres recours qu'il détient au titre du Marché, pourra déduire du prix du Marché, à titre de pénalités, 1% par jour de retard du Prix du marché. Le montant maximum des pénalités de retard est plafonné à 10% du Prix du Marché.	
14. Enregistrement	Le Client accompagnera le fournisseur dans les formalités d'enregistrement du présent contrat conformément aux dispositions fiscales en vigueur.	

Pour le MCA- Sénégal II

Pour le Fournisseur

Titre : Directeur Général Titre : Directeur Général

Annexes au Contrat:

- Annexe 1 : LETTRE DE NOTIFICATION D'ACCEPTATION DE L'OFFRE
- Annexe 2 : COTATION DU FOURNISSEUR
- Annexe 3 : SPECIFICATIONS TECHNIQUES
- Annexe 4 : REGLES GENERALES D'ETHIQUE DE L'ENTITE MCA

Annexe 1 : Lettre de notification d'acceptation de l'Offre

Annexe 2 : Cotation du Fournisseur

Annexe 3 : Spécifications Techniques

Annexe 4 : Règles générales d'éthique de l'entité MCA

Conflit d'intérêt

Les règlements de l'entité MCA exigent des Prestataires qu'ils fournissent des conseils professionnels objectifs et impartiaux, qu'en toutes circonstances ils défendent avant tout les intérêts de l'entité MCA et du Gouvernement, qu'ils évitent scrupuleusement toute possibilité de conflit avec d'autres activités ou avec les intérêts de leur société, et sans faire entrer en ligne de compte l'éventualité d'une mission ultérieure.

Sans préjudice du caractère général de cette règle, les Prestataires, ainsi que toute entreprise qui leur est affiliée, sont réputés avoir un conflit d'intérêt et ne sont pas engagés dans les circonstances stipulées ci-après :

Activités Incompatibles

Une entreprise engagée par l'entité MCA pour fournir des biens, des services ou réaliser des travaux autres que des services de Prestataire pour un projet, ni aucune entreprise qui lui est affiliée, n'est admise à fournir des services de conseil pour ces mêmes biens, services ou projets. De la même manière, aucun bureau d'études engagé pour fournir des services de conseil en vue de la préparation ou de l'exécution d'un projet, ni aucune entreprise qui lui est affiliée, n'est admis ultérieurement à fournir des biens, réaliser des travaux, ou assurer des services autres que des services de conseil résultant de ces services ou directement liés à leur élaboration ou exécution.

Missions Incompatibles

Le Prestataire (y compris son personnel et sous-traitants) ni aucune entreprise qui lui est affiliée ne peuvent être engagés pour une mission qui, par sa nature, risque de s'avérer incompatible avec une autre de leurs missions exécutées pour l'entité MCA ou tout autre client du Fournisseur. Par exemple, un Prestataire engagé pour préparer la conception du génie civil d'un projet d'infrastructure ne sera pas engagé pour préparer une appréciation environnementale indépendante dans le cadre du même projet ; un Prestataire collaborant avec le Gouvernement dans le cadre d'une privatisation de biens publics n'est autorisé ni à acquérir ni à conseiller l'achat de ces biens. De même, un Prestataire engagé pour préparer les Termes de référence d'une mission ne peut être engagé pour ladite mission.

Relations Incompatibles

Un Prestataire (y compris son personnel et ses Sous-traitants) qui a des relations d'affaires ou personnelles avec un membre des services du Client participant, directement ou indirectement, à (i) l'élaboration des Termes de référence de la mission, (ii) la sélection en vue de cette mission, ou (iii) la surveillance du Contrat, ne peut se voir attribuer le Contrat à moins que le conflit découlant de cette relation n'ait été résolu à la satisfaction de l'entité MCA au cours du processus de sélection et de l'exécution du Contrat.

Les Prestataires ont l'obligation de révéler toute situation présente ou possible de conflit d'intérêt qui risquerait de les mettre dans l'impossibilité de servir au mieux l'intérêt de l'entité MCA ou du Gouvernement, ou qui pourrait raisonnablement être interprétée comme ayant cet effet. Faute d'informer le Client sur l'existence de telles situations, le Prestataire pourra être disqualifié ou son contrat résilié.

Aucune institution de l'entité MCA ni aucun de ses employés actuels ne travaillera comme Prestataire au sein de ses ministères, départements ou agences. L'entité MCA peut engager d'anciens employés ou d'anciens fonctionnaires pour travailler auprès de leur ancien ministère, départements ou agences

à condition qu'il ne soit pas en situation de conflit d'intérêt. Lorsque le Prestataire propose un fonctionnaire du gouvernement dans sa proposition technique, ce fonctionnaire doit être en possession d'une attestation écrite de son ministère ou employeur attestant du fait qu'il bénéficie d'un congé sans solde et qu'il est autorisé à travailler à temps complet en dehors de son poste officiel antérieur. Le Prestataire présentera cette attestation à l'entité MCA dans le cadre de sa Proposition technique. Si un Prestataire est avantagé du fait d'avoir offert dans le passé des services de conseil liés à ladite mission, l'entité MCA joindra à sa Demande de Proposition toutes les informations qui pourraient donner audit Prestataire un avantage par rapport aux concurrents.

Fraude - CORRUPTION; COLLUSION; COERCITION; PRATIQUES INTERDITES

MCC exige que l'entité MCA (y compris les bénéficiaires des Fonds MCC), ainsi que les Prestataires, entreprises, et Prestataires dans le cadre de marchés financés par MCC, qu'ils respectent les règles d'éthique professionnelle les plus strictes durant la passation et l'exécution de ces marchés. En vertu de ce principe, les termes présentés ci-dessous sont définis de la façon suivante :

- (a) est coupable de « corruption » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de la sélection ou de l'exécution d'un Marché ; ou tout paiement effectué à des tiers en liaison ou dans le cadre du Marché en violation de l' Acte de 1977 relative aux Pratiques de Corruption des Fonctionnaires Etrangers des Etats-Unis, amendés (15 USC 78a et seq) (le 'FCPA') ou toutes autres actions prises qui autrement seraient en violation avec le FCPA s'il est applicable ;
- (b) se livre à des « manœuvres frauduleuses » quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un Marché ; au détriment de l'entité MCA y compris des pratiques collusoires parmi les Prestataires (avant ou après la soumission des propositions) pour établir les prix des Propositions à des niveaux artificiels non compétitifs et priver l'entité MCA des bénéfices d'une concurrence ouverte et libre ;
- (c) « Manœuvres collusoires » : signifie toute entente ou arrangement entre deux ou plusieurs Prestataires en vue de maintenir artificiellement les prix à des niveaux non concurrentiels, que l'entité MCA connaisse ou non cette entente ;
- (d) « Manœuvres coercitives » : signifie porter préjudice ou menacer de porter préjudice, directement ou indirectement, à toute personne ou à leurs biens en vue d'influencer leur participation au processus de passation de marchés ou d'influencer l'exécution d'un Marché. Et ;
- (e) « Pratiques prohibées » : signifie toute action qui viole le Paragraphe E (Respect de la Législation anti-corruption), Paragraphe F (Respect de la Législation anti-blanchiment d'argent) et le Paragraphe G (Respect des Statuts de Financement des Terroristes ou autres Restrictions) de l'Annexe B contenu dans la présente demande de proposition
- (f) « pratique obstructive » signifie
- (aa) détruire, falsifier, modifier ou dissimuler des éléments de preuve à une enquête ou faire de fausses déclarations aux enquêteurs de façon à empêcher une enquête en allégation de pratiques de corruption, frauduleuses, cœrcitives, collusives ou interdites; et menacer, harceler, ou intimider tout tiers pour l'empêcher de révéler des informations en relation avec ou pouvant permettre le déroulement de l'enquête;

(bb) agir intentionnellement pour gêner l'application des droits d'inspection et d'audit de MCC en vertu des dispositions du Compact ;

L'entité MCA:

- (i) Rejettera la proposition d'attribution du Marché si elle établit que le Prestataire auquel il est recommandé d'attribuer le Marché s'est livré, directement ou par l'entremise d'un tiers, à des actes de corruption, des manœuvres frauduleuses, collusoires, coercitives ou prohibées en vue de l'obtention de ce Marché;
- (ii) Pourra sanctionner un Prestataire ou un Individu, l'excluant indéfiniment ou pour une période déterminée, de toute attribution de Marché financé par MCC si elle établit, à un moment quelconque, que ledit Prestataire s'est livré, directement ou par l'entremise d'un tiers, à des actes de corruption ou à des manœuvres frauduleuses, collusoires, coercitives ou prohibées en vue de l'obtention d'un Marché ou au cours de l'exécution de celui-ci ; et
- (iii) Aura le droit d'exiger que les Marchés financés sur les Fonds de MCC contiennent une Clause demandant au Prestataire d'autoriser l'entité MCA ou MCC ou tout représentant désigné par celui-ci, à examiner les documents et pièces comptables relatifs à l'exécution du Marché, et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par l'entité MCA avec l'approbation de MCC.

En plus MCC annulera la fraction des Fonds MCC allouée au Marché s'il établit à un moment donné qu'un représentant du bénéficiaire des Fonds MCC s'est livré à des actes de corruption ou à des manœuvres frauduleuses, collusoires, coercitives ou à des pratiques prohibées durant le processus de sélection ou de l'exécution du Marché. MCC peut aussi évoquer l'un des droits de l'entité MCA énoncés dans les paragraphes (i) à (iii) ci-dessus.